



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Sylvie COUCHOT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Gilles LE CAM, Alexandre PUEYO, France-Lise VALIER, Malika YEBDRI, Ramzi ZINAOUI

Absent excusé : Hervé FLORCZAK

Absents non excusés : Rachid TEMAL, Cécilia TOUNGSI-SIMO

DELIBERATION 2024- 014

Objet : Demande de subvention à la Région Ile de France pour la sécurisation du carré d'accueil – tranche 1 : Sécurisation de l'escalier du CDLJ et de la terrasse du restaurant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de sécurisation du carré d'accueil, notamment pour la tranche 1, estimé à 144 500 euros TTC,

Considérant que pour des raisons financières et techniques, l'ensemble de ces opérations de travaux doivent être phasées en plusieurs tranches opérationnelles jusqu'en 2028.

Considérant la nécessité de sécuriser en tranche 1 l'escalier du CDLJ et la terrasse du restaurant,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présenté par le Président Monsieur Thibault HUMBERT,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de travaux de la 1^{ère} tranche de sécurisation du carré d'accueil comprenant l'escalier du CDLJ et la terrasse du restaurant, pour un montant de 144 500,00€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,



SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 27/03/2024
Qualité : PRESIDENT



Thibault HUMBERT